

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00018
Numéro SIREN : 317 980 225
Nom ou dénomination : SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE L'ARIEGE

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000438



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS SECAR

RUE VICTOR HUGO

09000 - FOIX

**COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2019**

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
Fax 05 34 09 88 95
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureau de Pamiers

LD "Mouchet"
09100 PAMIER
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	42 149	42 149		5 665	- 5 665
Fonds commercial	91 016		91 016	91 016	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	1 181	1 181			
Constructions	164 635	127 601	37 034	43 037	- 6 003
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 035	8 865	170	222	- 52
Autres immobilisations corporelles	170 945	130 478	40 468	31 366	9 102
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	22 500		22 500	22 500	
Créances rattachées à des participations	156 194		156 194	156 864	- 670
Autres titres immobilisés	596		596	596	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 033		7 033	7 033	
TOTAL (I)	665 284	310 274	355 010	358 299	- 3 289
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	8 310		8 310	9 022	- 712
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	767 433	85 958	681 474	710 460	- 28 986
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 594		2 594	1 239	1 355
. Personnel	288		288	500	- 212
. Organismes sociaux				372	- 372
. Etat, impôts sur les bénéfices				82 274	- 82 274
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 094		16 094	6 735	9 359
. Autres	697		697	40 582	- 39 885
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	252 087		252 087	322 011	- 69 924
Disponibilités	334 789		334 789	92 952	241 837
Charges constatées d'avance	23 343		23 343	23 154	189
TOTAL (II)	1 405 635	85 958	1 319 677	1 289 300	30 377
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 070 920	396 232	1 674 687	1 647 599	27 088

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 775 Euros)	7 775	7 775	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	777	777	
Réserves statutaires ou contractuelles	8 503	7 517	986
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	353 655	222 987	130 668
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	370 711	239 056	131 655
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1 353		1 353
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	1 353		1 353
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	53 100	54 461	- 1 361
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 816	38 281	63 535
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	205 361	152 168	53 193
. Organismes sociaux	74 525	69 566	4 959
. Etat, impôts sur les bénéfices	13 181		13 181
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	143 634	147 917	- 4 283
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 052	16 262	- 6 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 559	214 369	- 208 810
Produits constatés d'avance	695 395	715 519	- 20 124
TOTAL (IV)	1 302 623	1 408 543	- 105 920
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 674 687	1 647 599	27 088

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 674 687,23 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 353 655,33 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/11/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel de 5 161 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

FONDS COMMERCIAL

Le règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL

En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL

La valeur actuelle au 30 septembre 2019 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant à la valeur du marché. Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 016 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	91 016		91 016
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	91 016		91 016

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 665 284 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	133 164			133 164
Immobilisations corporelles	314 781	31 015		345 796
Immobilisations financières	186 993	9 330	10 000	186 324
TOTAL	634 939	40 345	10 000	665 284

Amortissements et provisions d'actif = 310 274 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	36 484	5 665		42 149
Immobilisations corporelles	240 157	27 969		268 125
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	276 640	33 634		310 274

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel Foix	42 149	42 149	0	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	91 016	0	91 016	Non amortiss.
Agenc.amenag.terrains amena	1 181	1 181	0	5 ans
Aai des constr.s/sol d aut.	116 752	111 867	4 885	de 3 à 10 ans
Construct.amenag. Pamiers	47 883	15 734	32 149	de 3 à 10 ans
Matériel divers Foix	7 188	7 019	170	de 5 à 10 ans
Mat.outil. Pamiers	1 847	1 847	0	de 3 à 10 ans
Aai divers	531	531	0	de 3 à 10 ans
Amenag.decor Pamiers	5 213	2 844	2 369	de 5 à 10 ans
Mat.de bureau et informatique	70 384	59 303	11 081	Non amortiss.
Mat.de bureau Pamiers	2 235	2 235	0	de 3 à 5 ans
Mat.info. Foix	21 834	14 164	7 670	de 2 à 7 ans
Mat.inform. Pamiers	38 610	25 020	13 590	de 2 à 7 ans
Mobilier	17 415	14 984	2 431	de 4 à 10 ans
Mob.bureau Pamiers	14 724	11 397	3 326	de 3 à 10 ans
TOTAL	478 961	310 274	168 686	

Etat des créances = 973 676 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	163 227	80 000	83 227
Actif circulant & charges d'avance	810 448	810 448	
TOTAL	973 676	890 448	83 227

Provisions pour dépréciation = 85 958 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	90 892	11 496	16 430		85 958
Comptes financiers					
TOTAL	90 892	11 496	16 430		85 958

Produits à recevoir par postes du bilan = 81 606 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	79 106
Autres créances	413
Disponibilités	2 087
TOTAL	81 606

Charges constatées d'avance = 23 343 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 775 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	300	25,92	7 775
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>300</i>	<i>25,92</i>	<i>7 775</i>

Provisions = 1 353 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &		1 353			1 353
<i>TOTAL</i>		<i>1 353</i>			<i>1 353</i>

Etat des dettes = 1 302 623 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	53 100	12 664	40 436	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	101 816	101 816		
Dettes fiscales & sociales	446 753	446 753		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 559	5 559		
Produits constatés d'avance	695 395	695 395		
<i>TOTAL</i>	<i>1 302 623</i>	<i>1 262 187</i>	<i>40 436</i>	

Charges à payer par postes du bilan = 292 110 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	25
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	46 836
Dettes fiscales & sociales	244 873
Autres dettes	377
<i>TOTAL</i>	<i>292 110</i>

Produits constatés d'avance = 695 395 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 522 868 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 282	0,09 %
Prestations de services	1 838 896	72,89 %
Produits des activités annexes	681 691	27,02 %
TOTAL	2 522 868	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société SECAR est caution solidaire pour les prêts souscrits par ces filiales :

SECAR PAYS D OLMES, caution de 135 000 € : capital restant dû au 30/09/2019 : 11 985 €.

Engagements pris en matière de retraite :

Les engagements en matière de départ à la retraite sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 qui impose la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode et en tenant compte des hypothèses actuarielles ci-après décrites, l'engagement au 30/09/2019 est de 68 546 €.

Les engagements pris en matière de retraite ne sont pas comptabilisés.

Hypothèses actuarielles, Taux de progression des salaires : 1 %, Taux d'actualisation 0.47 %, turn over de moyen à faible en fonction des catégories.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 81 606 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Factures à établir (418100)	79 106
TOTAL	79 106

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - avoir à recevoir (409800)	413
TOTAL	413

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus / dat (508830)	2 087
TOTAL	2 087

Charges constatées d'avance = 23 343 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	23 343
TOTAL	23 343

Charges à payer = 292 110 €

Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt (168840)	25
TOTAL	25

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408100)	46 836
TOTAL	46 836

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisions pour congés (428200)	49 027
Personnel autres charges à payer (428600)	2 000
Prov 13ème mois (428610)	48 963
Provision RTT (428611)	5 065
Intéressement s/bénéfice (428616)	92 098
Prov interst s/honoraires (428617)	8 208
Charges sociales/congés à payer (438200)	16 044
Prov 13ème mois (438610)	15 154
Provision RTT (438611)	2 206
Provision primes (438615)	313
Prov interst s/honoraires (438617)	3 415
Charges fiscales/congés à payer (448200)	784
Etat autres charges à payer (448600)	601
Provision 13ème mois (448610)	783
Provision RTT (448611)	81
Prov interst s/honoraires (448617)	131
TOTAL	244 873

Autres dettes	Montant
Clients avoir à établir (419800)	377
TOTAL	377

Produits constatés d'avance = 695 395 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance comptabilité (487000)	602 292
Produits constatés d'avance juridique (487050)	29 885
Frais de dossiers s/honoraires (487100)	63 218
TOTAL	695 395

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SECAR PAYS D'OLMES	7 500	168 697	100	7 500	7 500	70 000		344 680	82 631	88 000
CAB HUBERT	7 500	199 071	100	7 500	7 500	20 000		425 684	65 226	
JEANNEY	7 500	202 390	100	7 500	7 500	55 000		347 523	36 955	33 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SECAR

Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 €

Siège social : Rue Victor Hugo,

09000 FOIX

317 980 225 RCS FOIX

RAPPORT DU PRÉSIDENT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Monsieur Christophe BRECHET, Président non associé de la société SECAR, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2019.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 522 868 €.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 60 579 €.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 14 245 €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 076 064 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 25 213 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 771 728 €.

Le montant des charges sociales s'élève à 337 848 €.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 25 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 46 483 €.

Le montant des autres charges s'élève à 2 290 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2 273 871 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 309 576 €.

cb
7

Compte tenu d'un résultat financier de 132 319 €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 441 895 €.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1 683 €,
- d'un impôt sur les sociétés de 89 924 €,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 353 655 €.

Au 30 Septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 674 687 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 353 655 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	353 655 €
A titre de dividendes	350 000 €
Soit 1 166,67 € par action	
Solde	3 655 €
A la réserve statutaire	3 655 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 20 710 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 avril 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Septembre 2016 :

Dividendes : 245 700 €,

soit 819 € par titre.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 245 700 €

Exercice clos le 30 Septembre 2017 :

Dividendes : 276 768 €,

soit 922,56 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 276 768 €

Exercice clos le 30 Septembre 2018 :

Dividendes : 222 000 €,

soit 740 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 222 000 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous donnerons lecture du rapport spécial visant les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

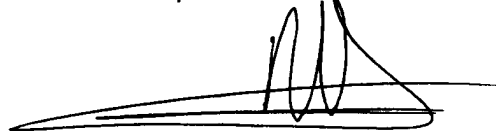
Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à FOIX

Le 11 mars 2020

Le Président

Christophe BRECHET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CB', written over a horizontal line.

SECAR

Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 €
Siège social : Rue Victor Hugo,
09000 FOIX
317 980 225 RCS FOIX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE **DU 30 MARS 2020**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 353 655 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	353 655 €
A titre de dividendes	350 000 €
Soit 1 166,67 € par action	
Solde	3 655 €
A la réserve statutaire	3 655 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 avril 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 350 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

Dividendes : 245 700 €,
soit 819 € par titre.
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 245 700 €

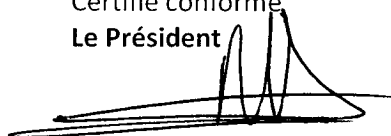
Exercice clos le 30 septembre 2017 :

Dividendes : 276 768 €,
soit 922,56 € par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 276 768 €

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

Dividendes : 222 000 €,
soit 740 € par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 222 000 €

Certifié conforme
Le Président



SECAR

Société par actions simplifiée

Au capital de 7 774,89 €

Siège social : Rue Victor Hugo, 09000 FOIX

317 980 225 RCS FOIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés de la société SECAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Au 30 septembre 2019, les créances clients s'élèvent à 681 K€, soit 41% du total bilan de votre société.

Chaque année, selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels, une provision pour dépréciation d'actif est constituée pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de ce risque et des éventuelles provisions qui pourraient être à comptabiliser.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

-l'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients et l'analyse du dénouement des créances clients après la date de clôture pour les créances échues les plus significatives.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

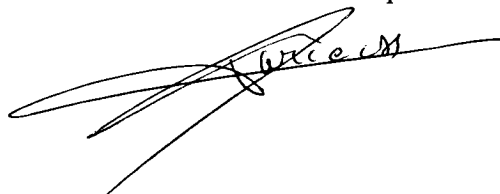
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RIEUMAJOU
Le 2 mars 2020

Freddy NICOLAS
Commissaire aux comptes



Bilan

ACTIF	Présenté en Euros			
	Litres clos le 30/09/2019 (12 mois)	Net	Net	Variation
Capital souscrit non appelé (I)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Cessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	665 284	310 274	355 010	- 3 289
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 405 635	85 950	1 289 300	30 377
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	2 070 920	396 232	1 674 687	27 088

Bilan (suite)

PASSIF	Présenté en Euros			
	Litres clos le 30/09/2019 (12 mois)	Litres clos le 30/09/2018 (12 mois)	Variation	
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 775 Euros)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	370 711	239 056		131 655
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	1 353	1 353		1 353
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts				
Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
Divers				
Associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Eat, obligations cautionnées				
Eat, impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 302 623	1 408 543		- 105 920
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 674 687	1 647 599		27 088

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 674 687,23 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 353 655,33 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/11/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat net.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition net de la production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des amortissements, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel de 5 161 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation et de recrutement.

FONDS COMMERCIAL

Le règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL

En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL

La valeur actuelle au 30 septembre 2019 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant à la valeur du marché. Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 91 016 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	91 016		91 016
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	91 016		91 016

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 665 284 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	133 164			133 164
Immobilisations corporelles	314 781	31 015		345 796
Immobilisations financières	186 993	9 330	10 000	186 324
TOTAL	634 939	40 345	10 000	665 284

Amortissements et provisions d'actif = 310 274 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	36 484	5 665		42 149
Immobilisations corporelles	240 157	27 969		268 125
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	276 640	33 634		310 274

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortiss.	Valeur nette	Durée
Logiciel Foix	42 149	42 149	0	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	91 016	0	91 016	Non amortiss.
Agenc.amenag.terrains amena	1 181	1 181	0	5 ans
Aai des constr.s/sol d aut.	116 752	111 867	4 885	de 3 à 10 ans
Construct.amenag. Papiers	47 883	15 734	32 149	de 3 à 10 ans
Matériel divers Foix	7 188	7 019	170	de 5 à 10 ans
Mat.outil. Papiers	1 847	1 847	0	de 3 à 10 ans
Aai divers	531	531	0	de 3 à 10 ans
Amenag.decor Papiers	5 213	2 844	2 369	de 5 à 10 ans
Mat.de bureau et informatique	70 384	59 303	11 081	de 5 à 10 ans
Mat.de bureau Papiers	2 235	2 235	0	Non amortiss.
Mat.info. Foix	21 834	14 164	7 670	de 3 à 5 ans
Mat.inform. Papiers	38 610	25 020	13 590	de 2 à 7 ans
Mobilier	17 415	14 984	2 431	de 2 à 7 ans
Mob.bureau Papiers	14 724	11 397	3 326	de 4 à 10 ans
TOTAL	478 961	310 274	168 686	de 3 à 10 ans

Etat des créances = 973 676 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	163 227	80 000	83 227
Actif circulant & charges d'avance	810 448	810 448	
TOTAL	973 676	890 448	83 227

Provisions pour dépréciation = 85 958 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	90 892	11 496	16 430		85 958
TOTAL	90 892	11 496	16 430		85 958

Produits à recevoir par postes du bilan = 81 606 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	79 106
Clients et comptes rattachés	413
Autres créances	2 087
TOTAL	81 606

Charges constatées d'avance = 23 343 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 775 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	300	25,92	7 775
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	300	25,92	7 775

Provisions = 1 353 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réévaluées		1 353			1 353
Provisions pour risques & TOTAL		1 353			1 353

Etat des dettes = 1 302 623 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	53 100	12 664	40 436	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	101 816	101 816		
Dettes fiscales & sociales	446 753	446 753		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 559			
Produits constatés d'avance	695 395	695 395		
TOTAL	1 302 623	1 262 277	40 436	

Charges à payer par postes du bilan = 292 110 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établi de crédit	25
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	46 836
Dettes fiscales & sociales	244 873
Autres dettes	377
TOTAL	292 110

Produits constatés d'avance = 695 395 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 522 868 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 282	0,09 %
Prestations de services	1 838 896	72,89 %
Produits des activités annexes	681 691	27,02 %
TOTAL	2 522 868	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société SECAR est caution solidaire pour les prêts souscrits par ces filiales :

SECAR PAYS D OLMES, caution de 135 000 € : capital restant dû au 30/09/2019 : 11 985 €.

Engagements pris en matière de retraite :

Les engagements en matière de départ à la retraite sont calculés selon la recommandation ANC 2013-02 qui impose la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode et en tenant compte des hypothèses actuarielles ci-après décrites, l'engagement au 30/09/2019 est de 68 546 €.

Les engagements pris en matière de retraite ne sont pas comptabilisés.

Hypothèses actuarielles. Taux de progression des salaires : 1 %, Taux d'actualisation 0.47 %, turn over de moyen à faible en fonction des catégories.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 81 606 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Factures à établir (418100)	79 106
TOTAL	79 106

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs - avoir à recevoir (409800)	413
TOTAL	413

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus / dat (508830)	2 087
TOTAL	2 087

Charges constatées d'avance = 23 343 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	23 343
TOTAL	23 343

Charges à payer = 292 810 €

Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt (168840)	25
TOTAL	25

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (408100)	46 836
TOTAL	46 836

Freddy NICOLAS
Commissaire aux Comptes

Dettes fiscales et sociales		Montant
Dettes provisions pour congés (428200)		49 027
Personnel autres charges à payer (428600)		2 000
Prov 13ème mois (428610)		48 963
Provision RTT (428611)		5 065
Intéressement s/bénéfice (428616)		92 098
Prov interst s/honoraires (428617)		8 208
Charges sociales/congés à payer (438200)		16 044
Prov 13ème mois (438610)		15 154
Provision RTT (438611)		2 206
Provision primes (438615)		313
Prov interst s/honoraires (438617)		3 415
Charges fiscales/congés à payer (448200)		784
Etat autres charges à payer (448600)		601
Provision 13ème mois (448610)		783
Provision RTT (448611)		81
Prov interst s/honoraires (448617)		131
TOTAL		244 873
Autres dettes		Montant
Clients avoir à établir (419800)		377
TOTAL		377

Produits constatés d'avance = 695 395 €

Produits constatés d'avance		Montant
Produits constatés d'avance comptabilité (487000)		602 292
Produits constatés d'avance juridique (487050)		29 885
Frais de dossiers s/honoraires (487100)		63 218
TOTAL		695 395

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quoté-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sié	Cautions et avais donnés par la Sié	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sié dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SECAR PAYS D'OLMES	7 500	168 697	100	7 500	7 500	70 000		344 680	82 631	88 000
CAB HUBERT	7 500	199 071	100	7 500	7 500	20 000		425 684	65 226	
JEANNEY	7 500	202 390	100	7 500	7 500	55 000		347 523	36 955	33 000
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements détaillés concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										